

→ Message

30022073 545251407015 545

M OU MME HEMEURY PHILIPPE
SOPHIE
KARL ZOERGIEPEL STR. 16
50259 PULHEIM
Allemagne

→ Contacts

Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr**Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h**Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX**Accueil**
1 chemin de l'Oustalet 46800 MONTCUQ
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 17h

Votre facture du 24 janvier 2025

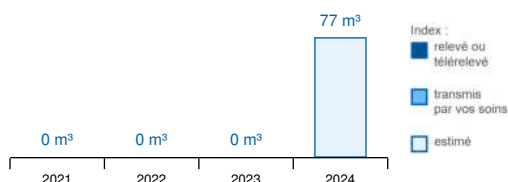
Nous n'avons pas eu accès à votre compteur d'eau

Votre consommation a été évaluée à **77 m³**Montant prélevé le 26 février 2025 : **445,03 €**

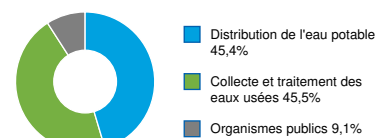
	€TTC
Distribution de l'eau potable SMAEP DE FRANCOULES	202,03
Collecte et traitement des eaux usées CAGC - VERS-ST GERY-LAMAGDELAINE-CABRERETS	202,41
Organismes publics	40,59
Total facture	445,03
Montant à prélever	445,03

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 26 février 2025 sur votre compte numéro XXXXX10K032.

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050794598-019101952-01

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
MAS DE LUCET VERS	0 m³	080364	015 mm	28/06/2021 432	13/03/2024 432	Déduction d'évaluation 0 m3
	77 m³	080364	015 mm	13/03/2024 432	25/03/2024 509	
	0 m³	080364	015 mm	25/03/2024 509		Evaluation de consommation
TOTAL CONSOMMATION	77 m³					

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					191,51		202,03
Abonnement					66,11		69,74
Part Syndicale	1er semestre 2025				39,12	5,50	
Part SAUR	1er semestre 2025				26,99	5,50	
Consommation					125,40		132,29
Part Syndicale	Année 2024		77	0,6453	49,69	5,50	
Part SAUR	Année 2024		77	0,9832	75,71	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées					184,01		202,41
Abonnement					58,50		64,35
Part Communautaire Grand Cahors	1er semestre 2025				58,50	10,00	
Consommation					125,51		138,06
Part Communautaire Grand Cahors	Année 2024		77	1,6300	125,51	10,00	
► Organismes publics					38,12		40,59
Consommation					38,12		40,59
Consommation eau potable (agence de l'eau)	Année 2024		77	0,3200	24,64	5,50	
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	Année 2024		77	0,0700	5,39	5,50	
Performance des systèmes d'assainissement collectif (agence de	Année 2024		77	0,1050	8,09	10,00	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,04 € / m3 soit 0,00404 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 413,64 €	TVA 5,50 % : 12,18 € TVA 10,00 % : 19,21 € TVA sur les débits : 31,39 €	Total facture TTC : 445,03 €
--	--	---	------------------------------

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.	Part SAUR Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements	Part Organismes publics Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.	Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr
--	---	---	---

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement	✓ Paiement par TIP	Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe. Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées : Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.
	✓ Paiement par chèque	Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.
	✓ Paiement par prélèvement mensuel	Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.
	✓ Paiement par Internet	Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr
	✓ Paiement en espèces	Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.